



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00205

Numéro SIREN : 487 740 110

Nom ou dénomination : MALO

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2017 sous le numéro de dépôt 22680

SAS MALO

SAS MALO
 Le Petit Greley
 Route de Sauveterre
 33670 LA SAUVE
 SIRET : 487 740 110 00035

Liasse fiscale

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MALO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise Le Petit Greley Route de Sauveterre 33670 LA SAUVE		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 8 7 7 4 0 1 1 0 0 0 0 2 7		Néant ☐	
		Express N° clos le 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terminis	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :		Créances :	
Stocks :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SADE Expert-comptable Janvier 2017 : Etat préliminaire.

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MALO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 112 166)	DA	112 166		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 249 718		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 217		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours E1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	764 158		
	Report à nouveau	DH	(22 190)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	53 901		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 168 970		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	659		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 330 405		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 461		
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 485		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	5 214		
Compte régularisé	EB	8 333			
TOTAL (IV)	EC	1 399 557			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 568 527			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 399 557			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	659			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MALO		Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	Production vendue	bien services	FD		FE	FF
			FG	294 391	FH	FI
			FJ	294 391	FK	FL
	Chiffres d'affaires nets *					FM
	Production stockée *					FN
	Production immobilisée *					FO
	Subventions d'exploitation					FP
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FQ
	Autres produits (1) (11)					FR
Total des produits d'exploitation (2) (I)						296 254
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS
	Variation de stock (marchandises) *					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX
	Salaires et traitements *					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA
			dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)					GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						238 189
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL
	Différences positives de change					GM
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN
	Total des produits financiers (V)					GO
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP
	Intérêts et charges assimilés (6)					GQ
	Différences négatives de change					GR
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS
	Total des charges financières (VI)					GT
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						27 689
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						27 063
						626
						58 692

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MALO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Repuses sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 812	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 812	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(1 812)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 979	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	323 943	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	270 042	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	53 901	
REVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	8 705
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			A6	obligatoires A9
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	pénalités et amendes			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	rappel cotisations urssaf 2014 et 2015			1 677		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS MALO										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Conséquences à une réévaluation antérieure au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								D8		D9		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	21 150	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG	242 000	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	680 000	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	8 430	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	8 893	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	3 312	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	924	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	943 559	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
		Autres participations						8U	2 997 408	8V		8W
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
TOTAL IV						LQ	2 997 408	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	3 962 117	0H	2 018	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	21 150	IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX	242 000	IZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	680 000	MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	8 430	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	8 893	MN		
		Matériel de transport				IV		MP	3 312	MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	924	MT		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE	
	TOTAL III						IY		NG	943 559	NH	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		0W
		Autres participations						IO		0X	2 999 426	0Z
Autres titres immobilisés						II		2B		2D		
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2G		
TOTAL IV						I3		NJ	2 999 426	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		0K	3 964 134	0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis I du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS MALO

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis I du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>SAS MALO</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporables TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM	291 928	PN	34 000	PO		PQ	325 928	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 479	QA	1 686	QB		QC	5 165	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	2 128	QE	727	QF		QG	2 855	
	Matériel de transport		QH	1 345	QI	662	QJ		QK	2 007	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	873	QM	52	QN		QO	924	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	299 752	QV	37 127	QW		QX	336 879	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	299 752	ØP	37 127	ØQ		ØR	336 879	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Autres immob. incorp- orables TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2		S3		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7		S8	S9		T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7		T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3	U4		U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2		V3	V4		
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7		V8	V9		W1	W2		
	Emballages récup et divers	W4	W5		W6	W7		W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6		X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Frais de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SADE Experts-comptables Janvier 2017 - État prépartiel

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N°2057-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS MALO		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
	A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL 666 570	UN 666 570	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX 88 477	88 477	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM 2 365	2 365
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB 2 413	2 413
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC 682 127	682 127	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR 504	504	
	Charges constatées d'avance	VS 3 229	3 229	
	TOTAUX		VT 1 445 684	VU 779 114 VV 666 570
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG 659	659	
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	16 667	16 667	
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	17 461	17 461	
Personnel et comptes rattachés	8C	3 386	3 386	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	16 476	16 476	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW 16 113	16 113	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ 1 510	1 510	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8I			
Groupe et associés (2)	VI	1 313 738	1 313 738	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	5 214	5 214	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ			
Produits constatés d'avance	8L	8 333	8 333	
TOTAUX		VY 1 399 557	VZ 1 399 557	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Expert-comptables Janvier 2017 : État préparatoire.

Désignation de l'entreprise : SAS MALO		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 13/11/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058 B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067 - bis)		XX	135		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 - bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031 NOT-SD)						17	2 979
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
		Déficits étrangers antérieurement réduits par les PME (art. 209 CI)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I	57 015	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058 B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 % - Imposées au taux de 19 % - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - Imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			
					2A			
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							
	Abattement sur le bénéfice exonération	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Toutes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	
		Pôle de compétitivité - base CICOE (Art. 44 quinquies)	L6	Société investissant dans un bâtiment catalan (art. 208 CI)	K3	Zone de reconstruction de la défense (R4 redécouvé)	PA	
		Zone franche urbaine ZFU (art. 44 octies et octies A)	OV	Basin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quinquies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC		
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
		Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance déduite par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
						TOTAL II	3 750	
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II)	XL	53 265		
		{		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	19 860		
						33 405		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2017
Extension

SAS MALO

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS MALO		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	33 405	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	33 405	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	3 386	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2017

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MALO</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(22 190)		Dividendes		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE					
					Report à nouveau		ZF					
	TOTAL I	ØF	(22 190)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(22 190)				
								TOTAL II	ZH	(22 190)		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7 38 000										YQ	25 390
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance										YT	2 276
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 11 434										XQ	11 434
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	9 969
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	49 983
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	73 663
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	4 749
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	13 995
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	18 744
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	59 947
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	10 326
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *										ØZ	75 510
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP	3
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL
											Plus-values à 19 % JM	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO
											Plus-values à 19 % JP	Imputations JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).Désignation de l'entreprise : SAS MALO Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt*	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
I - Immobilisations*							
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							
		(A)		(B)	Ventilation par taux		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)BAGUE Expérimentale Janvier 2017 : Etat pré-natalaire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 201

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MALO

Néant ☒ *Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a series-0 bis du CGI)Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a series-0 du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes	N		
	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col (7) = (5) + (6) - (4) - (3)
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes	N					
	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

SAGE Expert-comptables Janvier 2017 - Etat préliminaire

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MALO</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Durée en nombre de mois	1	2
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :						
SIREN :		Dénomination :				
I - Production de l'entreprise						
Ventes de marchandises		OA				
Production vendue - Biens		OB				
Production vendue - Services		OC		294	391	
Production stockée		OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF		323		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH		20		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assurances		OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT				
			TOTAL 1	OM	294	734
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)						
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON				
Variation de stocks (marchandises)		OO				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR		54	124	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW		1	528	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY				
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.		OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9				
			TOTAL 2	OJ	55	652
III - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée			TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	239	082
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC SD et 1329 DEF)			SA	239	082	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD						
MONO-ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			BV		X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	294	391	
Période de référence	GY	0	1	/	0	1
				/	2	0
				/	1	6
				/	1	2
				/	2	0
				/	1	6
Date de cessation	HR			/		
				/		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

BAGE Expert-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 8 7 7 4 0 1 1 0 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MALO

ADRESSE (voie) Le Petit Greley Route de Sauveterre

CODE POSTAL 33670

VILLE LA SAUVE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 112166

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BARANTIN Prénom(s) Hervé

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 112166

Naissance: Date 07/04/1961 N° Département 40 Commune Dax Pays

Adresse : N° 273 Voie rue des Cormorans Contis

Code Postal 40170 Commune ST JULIEN EN BORN Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SADE Expert-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

4 8 7 7 4 0 1 1 0 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS MALO

ADRESSE (voie)

Le Petit Greley Route de Sauveterre

CODE POSTAL

33670

VILLE

LA SAUVE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

10

Forme juridique	SCI	Dénomination	LE BARBE	N° SIREN (si société établie en France)	424342210	% de détention	97,00
Adresse :	N°	Voie	LE PETIT GRELEY- ROUTE DE SAUVETERRE	Code Postal	33670	Commune	LA SAUVE
						Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	BLEBA	N° SIREN (si société établie en France)	453420366	% de détention	97,00
Adresse :	N°	Voie	LE PETIT GRELEY- ROUTE DE SAUVETERRE	Code Postal	33670	Commune	LA SAUVE
						Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	DOBA	N° SIREN (si société établie en France)	449161058	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	ROUTE DE SAUVETERRE	Code Postal	33670	Commune	LA SAUVE
						Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	FONCIERE CREON LA SAUVE	N° SIREN (si société établie en France)	503431330	% de détention	33,00
Adresse :	N°	Voie	RUE VOLTAIRE	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	LA PATATE HEIN	N° SIREN (si société établie en France)	751296294	% de détention	49,00
Adresse :	N°	Voie	AVENUE DE MAGUDAS	Code Postal	33185	Commune	LE HAILLAN
						Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	IMMO2B	N° SIREN (si société établie en France)	500744917	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	RUE DES FRERES LUMIERE	Code Postal	33670	Commune	CREON
						Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	BEL AIR	N° SIREN (si société établie en France)	531659852	% de détention	45,00
Adresse :	N°	Voie	LE PETIT GRELEY- ROUTE DE SAUVETERRE	Code Postal	33670	Commune	LA SAUVE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	LA PATATE D'EUX	N° SIREN (si société établie en France)	798982955	% de détention	49,00
Adresse :	N°	Voie	ALLEE DU PAS DU LIEVRE	Code Postal	33160	Commune	ST AUBIN DU MEDO
						Pays	FR

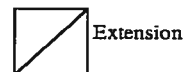
SADE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

- (1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

SAS MALO

Forme juridique	SARL	Dénomination	ESPACECHANGE
N° SIREN (si société établie en France)	753980952	% de détention	3,52
Adresse :	N° 50	Voie	AVENUE DE MAIGNON
	Code Postal 64600	Commune	ANGLET
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	NAHE
N° SIREN (si société établie en France)	753872142	% de détention	50,00
Adresse :	N° 15	Voie	B AV ST ANTOINE DE PADOUE
	Code Postal 33120	Commune	ARCACHON
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

SADE Espaces-comptables Janvier 2017 : Etat préliminaire.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD 2017
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Tombé à date du service				
Exercice ouvert le 01/01/2016 et clos le 31/12/2016				
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☒
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case				
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case				
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société:			Adresse du siège social:	
SAS MALO Le Petit Greley Route de Sauveterre 33670 LA SAUVE				
SIRET 4 8 7 7 4 0 1 1 0 0 0 0 2 7			Mét :	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:				
SIRET				
B ACTIVITÉ				
Activités exercées		Entretien et réparation de véhicules automobiles légers		
☐		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		
2 Plus-values		Bénéfice imposable à 15%		
PV à long terme imposables à 15%		19 860		
PV à long terme imposables à 19%		Déficit		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		
☐		☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche urbaine		
☐		☐		
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
☐		☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
☐		☐		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				
dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		
☐		☐		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%				
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr				
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:	
AUDECA Fabre Noutary & Associés 183 Cours du Médoc 33300 BORDEAUX				
Tél: 05 57 81 02 60			Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA			Date: 24/03/2017	
Tél:			Lieu: LA SAUVE	
Signature:			Qualité et nom du signataire:	
Signature:			Signature:	

[illegible]

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	
SAS MALO 487740110 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	2 644		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		44 070	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2017)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SAS MALO
Le Petit Greley Route de Sauveterre 33670 LA SAUVE
48774011000027
4520A

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	53 265
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficit ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	33 405
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	19 860
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	19 860

1 III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

(0)

m IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

MALO
Société par actions simplifiée au capital de 112 166 euros
Siège social : Route de Sauveterre - Le Petit Greley - 33670 LA SAUVE
487 740 110 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 53 901 euros de la manière suivante :

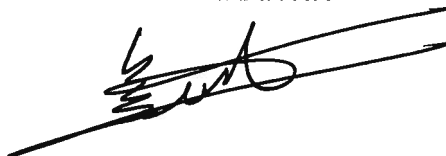
Bénéfice de l'exercice	53 901 euros
Absorption des pertes antérieures	22 190 euros
Le solde en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 795 869 euros.	31 711 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Hervé BARANTIN



JUIN 2017

Rapports du Commissaire aux Comptes

orcom
Expertise Comptable Audit & Conseil

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SAS MALO

Exercice clos le 31.12.2016

SOMMAIRE

- 1. RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**
- 2. COMPTES ANNUELS**
- 3. RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**





Expertise Comptable
Audit & Conseil

Associés
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

Éric CHAVANON
Frédéric GAUTHIER
Frédéric MACÉ
Roger MANNECHEZ
Vincent MICHAUD

Le Belvédère
Rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél : 05 53 77 97 79
orcomgoul@orcom.fr

ORCOM CABINET GOUL

Société d'Expertise-comptable
inscrite au Tableau de l'Ordre
de la Région Nouvelle-
Aquitaine
Société de Commissaires
aux comptes membre de la
Compagnie Régionale des
Commissaires aux comptes
d'Agen

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 1.700.000 €
RCS AGEN 443 767 587
N° FORMATION : 72 47 01014 47
N° CEE : FR OA 443 767 587

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **MALO**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Expertise Comptable
Audit & Conseil

Associés
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

Éric CHAVANON
Frédéric GAUTHIER
Frédéric MACÉ
Roger MANNECHEZ
Vincent MICHAUD

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants contenus dans l'annexe et plus particulièrement dans les notes :

- « Règles et méthodes comptables » sur l'évaluation et le calcul des amortissements des immobilisations ;
- « Tableau des filiales et participations » expose les chiffres extraits des comptes annuels des sociétés détenues par la société MALO.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des règles et méthodes comptables relatives aux points évoqués ci-dessus, de leur correcte application et traduction financière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Foulayronnes, le 9 juin 2017

Pour ORCOM Cabinet GOUL,

Le Belvédère
Rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél : 05 53 77 97 79
orcomgoul@orcom.fr

ORCOM CABINET GOUL

Société d'Expertise-comptable
inscrite au Tableau de l'Ordre
de la Région Nouvelle-
Aquitaine
Société de Commissaires
aux comptes membre de la
Compagnie Régionale des
Commissaires aux comptes
d'Agen

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 1.700.000 €
RCS AGEN 443 767 587
N° FORMATION : 72 47 01014 47
N° CEE : FR OA 443 767 587

E. CHAVANON

**Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen**

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	21 150		21 150	21 150	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	242 000		242 000	242 000	
Constructions	680 000	325 928	354 072	388 072	- 34 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 430	5 165	3 265	4 951	- 1 686
Autres immobilisations corporelles	13 129	5 786	7 342	8 783	- 1 441
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2 332 856	44 040	2 288 816	2 288 816	
Créances rattachées à des participations	666 570		666 570	664 552	2 018
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	3 964 134	380 919	3 583 216	3 618 325	- 35 109
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				578	- 578
Clients et comptes rattachés	88 477		88 477	71 622	16 855
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 365		2 365	12 940	- 10 575
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 413		2 413	2 172	241
. Autres	682 631		682 631	417 818	264 813
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	206 197		206 197	293 934	- 87 737
Charges constatées d'avance	3 229		3 229	3 318	- 89
TOTAL (II)	985 311		985 311	802 383	182 928
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 949 445	380 919	4 568 527	4 420 708	147 819

orcom

ORCOM CABINET GOUL

SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE

Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES

Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr

SARL au capital de 1 700 000 € - RCS 443 767 587

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 112 166 Euros)	112 166	112 166	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 249 718	2 249 718	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	11 217	11 217	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	764 158	764 158	
Report à nouveau	-22 190		- 22 190
Résultat de l'exercice	53 901	-22 190	76 091
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 168 970	3 115 069	53 901
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	659	27	632
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	16 667	16 667	
. Associés	1 313 738	1 227 735	86 003
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 461	15 320	2 141
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 386	3 005	381
. Organismes sociaux	16 476	15 341	1 135
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 113	14 376	1 737
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 510	1 299	211
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 214	3 537	1 677
Produits constatés d'avance	8 333	8 333	
TOTAL (IV)	1 399 557	1 305 639	93 918
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	4 568 527	4 420 708	147 819

orcom

ORCOM CABINET GOUL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES

Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr

SARL au capital de 1 700 000 € - RCS 443 767 587

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	294 391		294 391	275 826	18 565
Chiffres d'affaires Nets	294 391		294 391	275 826	18 565
					6,73
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues			323	323	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 520	121	1 399
Autres produits			20	12	8
					66,67
Total des produits d'exploitation			296 254	275 959	20 295
					7,35
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes			73 663	79 022	- 5 359
Impôts, taxes et versements assimilés			18 744	18 323	421
Salaires et traitements			75 891	68 095	7 796
Charges sociales			31 235	28 175	3 060
Dotations aux amortissements sur immobilisations			37 127	37 384	- 257
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			1 528	94	1 434
					N/S
Total des charges d'exploitation			238 189	231 093	7 096
					3,07
RESULTAT EXPLOITATION			58 066	44 866	13 200
					29,42
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			25 872	102 190	- 76 318
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			1 817	3 978	- 2 161
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			27 689	106 168	- 78 479
					-73,92
Dotations financières aux amortissements et provisions				22 350	- 22 350
Intérêts et charges assimilées			27 063	104 716	- 77 653
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			27 063	127 066	- 100 003
					-78,70
RESULTAT FINANCIER			626	-20 898	21 524
					103,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			58 692	23 968	34 724
					144,88

orcom

ORCOM CABINET GOUL

SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE

Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES

Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr

SARL au capital de 1 700 000 € - RCS 443 767 587

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		62	- 62	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels		62	- 62	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 812	80	1 732	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		46 140	- 46 140	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	1 812	46 220	- 44 408	-96,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 812	-46 158	44 346	96,07
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	2 979		2 979	N/S
Total des Produits	323 943	382 189	- 58 246	-15,24
Total des charges	270 042	404 379	- 134 337	-33,22
RESULTAT NET	53 901	-22 190	76 091	342,91
Dont Crédit-bail mobilier	8 705	8 705		0,00
Dont Crédit-bail immobilier				

orcom

ORCOM CABINET GOUL
 SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE
 Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES
 Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr
 SARL au capital de 1700 000 € - RCS 443 767 587

SAS MALO

Annexes

orcom

ORCOM CABINET GOUL
SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE
Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES
Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr
SARL au capital de 1700 000 € - RCS 443 767 587

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 568 526,92 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 53 900,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/03/2017 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le montant du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) s'élève au titre de l'exercice à 3 K€. La politique comptable retenue par l'entreprise a été de comptabiliser ce crédit d'impôt dans le poste charges de personnel. L'utilisation par l'entreprise de ce crédit d'impôt a été conforme aux objectifs prévus par le code général des impôts CGI art. 244 quater C et notamment dans la restructuration du fonds de roulement

orcom

ORCOM CABINET GOUL
SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE
Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES
Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr
SARL au capital de 1 700 000 € - RCS 443 767 587

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 21 150 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	21 150		21 150	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	21 150		21 150	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 964 134 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 150			21 150
Immobilisations corporelles	943 559			943 559
Immobilisations financières	2 997 408	2 017		2 999 426
TOTAL	3 962 117	2 017		3 964 134

Amortissements et provisions d'actif = 380 919 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	299 752	37 127		336 879
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	44 040			44 040
TOTAL	343 792	37 127		380 919

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	21 150	0	21 150	Non amortiss.
Terrains	242 000	0	242 000	Non amortiss.
Batiments	680 000	325 928	354 072	20 ans
Materiel station	8 430	5 165	3 265	5 ans
Inst gale.&amen.divers	8 893	2 855	6 037	de 10 à 15 ans
Materiel de transport	3 312	2 007	1 305	5 ans
Mat et mob de bureau	924	924	0	3 ans
TOTAL	964 709	336 879	627 830	

Etat des créances = 1 445 684 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	666 570		666 570
Actif circulant & charges d'avance	779 114	779 114	
TOTAL	1 445 684	779 114	666 570

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	1 520		1 520		
Comptes financiers					
TOTAL	1 520		1 520		

orcom

ORCOM CABINET GOUL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES

Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr

SARL au capital de 1700 000 € - RCS 443 767 587

Produits à recevoir par postes du bilan = 46 259 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	19 800
Autres créances	26 095
Disponibilités	363
TOTAL	46 259

Charges constatées d'avance = 3 229 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 112 166 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	112166	1,00	112 166
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	112166	1,00	112 166

Etat des dettes = 1 399 557 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	659	659		
Dettes financières diverses	1 330 405	1 330 405		
Fournisseurs	17 461	17 461		
Dettes fiscales & sociales	37 485	37 485		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 214	5 214		
Produits constatés d'avance	8 333	8 333		
TOTAL	1 399 557	1 399 557		

Charges à payer par postes du bilan = 40 517 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	50
Emp. & dettes financières div.	26 163
Fournisseurs	6 352
Dettes fiscales & sociales	6 275
Autres dettes	1 677
TOTAL	40 517

Produits constatés d'avance = 8 333 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

orcom

ORCOM CABINET GOUL

SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE

Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES

Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr

SARL au capital de 1 700 000 € - RCS 443 767 587

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 294 391 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	278 702	94,67 %
Produits des activités annexes	15 689	5,33 %
TOTAL	294 391	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés = 25 390 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	25 390
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	25 390

Annexes (suite)

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		119 239		119 239
Montants de l'exercice		8 705		8 705
Sous-total		127 944		127 944

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		8 705		8 705
Entre 1 et 5 ans		16 685		16 685
A plus de 5 ans				
Sous-total		25 390		25 390

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		153 334		153 334

orcom

ORCOM CABINET GOUL

SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE

Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES

Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr

SARL au capital de 1 700 000 € - RCS 443 767 587

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 46 259 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Factures à établir(41810000)	19 800
TOTAL	19 800

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Intérêts de c/c à recevoir(45587000)	26 095
TOTAL	26 095

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir(51870000)	363
TOTAL	363

Charges constatées d'avance = 3 229 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charg.constat.d'avance(48600000)	3 229
TOTAL	3 229

Charges à payer = 40 517 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Commissions bancaires a payer(51860000)	50
TOTAL	50

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts de c/c à payer(45586000)	26 163
TOTAL	26 163

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
fact.a rec. ttc fourm fr(40815000)	6 352
TOTAL	6 352

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers conges a payer(42820000)	3 386
Org.soc. autres charges a payer(43860000)	1 424
Etat charges a payer(44860000)	1 465
TOTAL	6 275

Autres dettes	Montant
Charges à payer(46860000)	1 677
TOTAL	1 677

Produits constatés d'avance = 8 333 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constat avance(48700000)	8 333
TOTAL	8 333

orcom

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI LE BARBE	1 500	1 904 896	97	2 237 790	2 237 790			680 032	225 438	
SCI BLEBA	1 600	80 102	97	1	1			313 530	64 400	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SARL DOBA	7 500	-6 759	50	44 690	23 000			194 520	149	
SCI FONCIERE CREON	3 000	213 171	33	1 000	1 000			536 030	96 164	
SAS LA PATATE HEIN	15 000		49	7 350						
SARL IMMO2B	1 500		50	18 000	18 000					
SCI BEL AIR	1 500	-78 855	45	675	675			6 539	-47 709	
SAS PATATE D'EUX	15 000		49	7350	7350					
SARL ESPACE ECHANGES	426 000		3.52	15 000	0					
SARL NAHE	2 000		50	1 000	1 000					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

orcom

ORCOM CABINET GOUL

SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE

Le Belvédère - Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES

Tél. 05 53 77 97 79 Fax 05 53 95 60 74 orcomgoul@orcom.fr

SARL au capital de 1 700 000 € - RCS 443 767 587

